

MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS (MADA) – MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

PLAN D'ACTION 2021 – 2026

**Version finale**

Liste des abréviations :

- CAB** : Centre d'action bénévole  
**CSML** : Coopérative de services multiples de Lanaudière  
**MRC** : Municipalité régionale de comté  
**SQ** : Sûreté du Québec

1. HABITATION & MILIEU DE VIE				
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
1.1 Soutenir le maintien à domicile des aînés.	1.1.1 Faire connaître le programme RénoRégion auprès des aînés, ainsi que les autres programmes pouvant soutenir financièrement les aînés pour des travaux sur leur domicile	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit  Partenaire : • MRC de Montcalm	2022	• Des informations sur le programme RénoRégion et les autres programmes de subvention sont diffusées dans le bulletin municipal et sur la page Facebook de la municipalité au moins 2 fois par année.
	1.1.2 Sensibiliser les promoteurs immobiliers sur le développement d'unités de logements répondants aux besoins des aînés (superficie et coût, notamment)	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit	2022	• Les promoteurs immobiliers intéressés à développer des logements sur le territoire de la municipalité sont informés des besoins des aînés de Saint-Esprit.
1.2 Favoriser le maintien et l'ajout de commerces de proximité.	1.2.1 Soutenir le maintien et l'ajout de commerces de biens et services dans le centre de la municipalité.	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit	2022	• Les entreprises et commerces déjà présents dans la municipalité sont soutenus et encouragés pour demeurer à Saint-Esprit. • Des démarches favorisent l'implantation de nouveaux commerces au centre de la municipalité.

				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouveaux commerces sont sensibilisés aux besoins des aînés, notamment au niveau de l'accessibilité.</li> </ul>
--	--	--	--	---

2. SANTÉ & SERVICES SOCIAUX				
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
2.1 Soutenir et faire connaître les services offerts en soutien à domicile.	2.1.1 Diffuser le <i>Carnet des ressources en soutien à domicile</i> produit par la table de concertation en soutien à domicile de Montcalm	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité de Saint-Esprit</li> <li>• CAB Montcalm</li> </ul>	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Carnet est ajouté sur le site Internet de la municipalité.</li> <li>• Le lien pour télécharger le Carnet est diffusé dans le bulletin municipal et sur la page Facebook de la municipalité au moins 2 fois par année.</li> <li>• Des copies papier du Carnet sont disponibles en tout temps à la bibliothèque municipale et à l'hôtel de ville.</li> </ul>
2.2 Encourager le maintien et l'ajout de soins de santé de proximité et accessibles pour les aînés.	2.2.1 Faire valoir les besoins exprimés par les aînés pour augmenter les soins de santé disponibles sur le territoire, leur proximité et leur accessibilité.	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité de Saint-Esprit</li> </ul>	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les représentants municipaux expriment les besoins des aînés de Saint-Esprit auprès des instances responsables.</li> </ul>

3. TRANSPORT & MOBILITÉ				
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
3.1 Faciliter la mobilité active des aînés.	3.1.1 Ajouter des bancs à différents endroits au centre de la municipalité.	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité de Saint- Esprit</li> </ul>	2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 5 bancs sont ajoutés à différents endroits de la municipalité.</li> </ul>
	3.1.2 Déneiger les bancs en période hivernale pour qu'ils puissent être utilisés en toute saison.	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité de Saint- Esprit</li> </ul>	2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bancs sont déneigés de façon régulière en hiver de manière à ce que les aînés puissent s'y asseoir.</li> </ul>

	3.1.3 Sécuriser les intersections au centre de la municipalité pour les piétons.	Responsable : • Municipalité de Saint- Esprit	2021	• Les aînés se sentent davantage en sécurité aux intersections situés au centre de la municipalité.
	3.1.4 Rafraîchir le marquage au sol des traverses piétonnes de manière régulière.	Responsable : • Municipalité de Saint- Esprit	2021	• Les traverses piétonnes sont toujours bien visibles pour les piétons et les automobilistes.
	3.1.5 Mener une campagne de sensibilisation auprès de la population pour le respect des traverses piétonnes et pour la sécurité des piétons.	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit  Partenaire : • SQ	2023	• Une première campagne a permis de sensibiliser la population sur l'importance de respecter les traverses piétonnes et sur la sécurité des piétons. • Une autre campagne similaire est prévue au calendrier pour les prochaines années.
	3.1.6 Intégrer les besoins des aînés dans la réflexion entourant le plan directeur du réseau cyclable.	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit	2023	• Le plan directeur tient compte des besoins exprimés par les aînés. • Le plan directeur vise notamment à favoriser l'utilisation du vélo par les aînés.

4. LOISIRS & PARTICIPATION SOCIALE				
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
4.1 Soutenir, développer et faire connaître l'offre d'activités culturelles.	4.1.1 Planifier une activité de contes et d'histoires pour les aînés, notamment afin qu'ils puissent raconter leur propre histoire et celle de la municipalité, en invitant des jeunes pour en faire une activité intergénérationnelle.	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit	2021 à 2024	• Une activité est planifiée pour que les aînés de la municipalité puissent venir écouter des contes et raconter leur propre histoire et celle de la municipalité.
	4.1.2 Poursuivre l'activité de correspondance intergénérationnelle <i>Le temps d'une lettre</i> avec les aînés de Saint-Esprit, en impliquant les élèves de l'école primaire de Saint-Esprit.	Responsable : • CAB Montcalm  Partenaire : • École primaire Dominique-Savio	2021	• L'activité est proposée à chaque année aux aînés et aux élèves.
	4.1.3 Poursuivre la diffusion des activités et événements culturels qui	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit	2021	• Les activités culturelles sont diffusées dans le bulletin municipal et sur la page Facebook de la municipalité.

	sont organisés à Saint-Esprit ou ailleurs dans la MRC, notamment via le Bulletin culturel de la MRC	Partenaires : • Organismes et associations • MRC de Montcalm		
4.2 Favoriser le développement d'activités diversifiées pour favoriser les saines habitudes de vie et la participation sociale des aînés.	4.2.1 Inviter tous les aînés de Saint-Esprit à une activité de socialisation (le « Café des aînés ») sur une base régulière.	Responsable : • FADOQ de Saint-Esprit • Municipalité de Saint-Esprit  Partenaire : • CAB Montcalm	2024	• Une activité de socialisation se tient sur une base régulière, dans un lieu accessible, où tous les citoyens aînés sont invités.
4.3 Soutenir les organismes et les associations de Saint-Esprit travaillant auprès des aînés.	4.3.1 Organiser une rencontre avec une ressource du CAB Montcalm et les organismes et associations pour discuter du soutien que le CAB peut offrir pour la gestion des bénévoles.	Responsable : • CAB Montcalm  Partenaires : • Organismes et associations de Saint-Esprit	2021	• Une rencontre du CAB Montcalm avec les organismes et associations permet de connaître la ressource du CAB et le soutien qu'elle peut fournir dans la gestion de leurs bénévoles.

<b>5. ESPACES EXTÉRIEURS &amp; BÂTIMENTS</b>				
<b>Objectifs</b>	<b>Actions</b>	<b>Responsables et partenaires</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Résultats attendus (indicateurs)</b>
5.1 Aménager des environnements encourageant les saines habitudes de vie et la participation sociale des aînés.	5.1.1 Installer des balançoires à 4 places dans les parcs de la municipalité.	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit	2023	• Des balançoires à 4 places sont installées dans différents parcs de la municipalité.

5.2 Concevoir des lieux permettant de soutenir les activités des organismes, des associations et des citoyens aînés.	5.2.1 Aménager des locaux supplémentaires répondant aux besoins des organismes et associations.	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit  Partenaire : • Organismes et associations de Saint-Esprit	2025	• Des locaux sont disponibles, dans un lieu accessible, pour les activités et les rencontres des organismes et associations
	5.2.2 Prévoir un lieu permettant le rangement du matériel nécessaire aux activités des organismes, notamment de la FADOQ de Saint-Esprit.	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit  Partenaire : • FADOQ de Saint-Esprit	2025	• Un local est mis à la disposition des organismes et associations pour entreposer leur matériel.
	5.2.3 Offrir le prêt occasionnel d'une salle du CAB Montcalm aux organismes et associations de Saint-Esprit	Responsable : • CAB Montcalm	En continu	• Les organismes et associations qui en font la demande ont accès à une salle du CAB Montcalm pour tenir leurs rencontres et leurs activités, selon la disponibilité des espaces.

6. COMMUNICATION & INFORMATION				
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
6.1 Faire connaître la certification Municipalité amie des aînés (MADA) à l'ensemble des citoyens	6.1.1 Organiser un évènement de lancement du plan d'action MADA en invitant l'ensemble de la population.	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit  Partenaires : • Membres du comité MADA de Saint-Esprit	2022	• Un évènement où tous les citoyens de la municipalité sont conviés permet de présenter le plan d'action MADA et la certification MADA de Saint-Esprit.
	6.1.2 Publier le plan d'action MADA sur le site Internet de la municipalité	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit	2021	• Le plan d'action MADA est disponible sur le site Internet de la municipalité.

6.2 Faire connaître les activités, les ressources et les services offerts aux aînés.	6.2.1 Poursuivre la diffusion des activités, ressources et services disponibles pour les aînés de Saint-Esprit	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit	2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque édition du bulletin municipal contient des informations sur les activités, les ressources et les services offerts aux aînés.</li> <li>• Les informations sont diffusées régulièrement sur la page Facebook de la municipalité.</li> <li>• Les informations sont rassemblées sur le site Internet de la municipalité, dans une section appropriée et clairement identifiée.</li> </ul>
	6.2.2 Planifier un « Salon des aînés » afin de présenter les ressources et services aux aînés, et évaluer la nécessité d'en faire un évènement annuel.	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit  Partenaires : • Organismes et associations de Saint-Esprit	2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un premier salon des aînés a permis de présenter les ressources et services disponibles sur le territoire pour les aînés.</li> <li>• Au moins une cinquantaine d'aînés ont assisté au salon des aînés.</li> <li>• Une évaluation est faite pour voir si le salon des aînés doit être organisé annuellement.</li> </ul>
6.3 Favoriser la littératie numérique chez les aînés.	6.3.1 Mettre en place un service de prêt de tablettes pour les aînés de Saint-Esprit	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un service de prêt de tablettes sont disponibles pour les aînés de Saint-Esprit</li> </ul>
	6.3.2 Faire connaître les cours offerts par le CAB Montcalm.	Responsable : • CAB Montcalm  Partenaires : • Municipalité de Saint-Esprit • Organismes et associations de Saint-Esprit	2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les offres de cours du CAB Montcalm sont transmises à la municipalité et aux organisations pour leur diffusion auprès des citoyens aînés.</li> </ul>
	6.3.3 Poursuivre la collaboration avec le CSML pour offrir des cours à la bibliothèque.	Responsable : • Municipalité de Saint-Esprit  Partenaire : • CSML	2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des cours sont offerts à la bibliothèque municipale sur une base régulière.</li> </ul>

7. RESPECT & INCLUSION SOCIALE				
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
7.1 Considérer les aînés et leurs besoins dans la prise de décisions et la planification des activités.	7.1.1 Être à l'écoute des aînés, de leurs besoins et de leurs demandes, et d'y répondre autant possible.	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> <li>Membres du conseil municipal et de l'équipe administrative de Saint-Esprit</li> </ul>	En continu	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les aînés sont écoutés par les représentants municipaux et peuvent facilement s'adresser à eux.</li> </ul>
7.2 Favoriser le respect des citoyens aînés et leur inclusion sociale.	7.2.1 Planifier un événement pour célébrer les aînés de Saint-Esprit et sensibiliser la population au respect et à l'inclusion des aînés.	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité de Saint-Esprit</li> </ul>	2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un événement permet de célébrer les citoyens aînés et de sensibiliser toute la population.</li> </ul>

8. SÉCURITÉ				
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
8.1 Augmenter la surveillance policière sur le territoire de la municipalité.	8.1.1 Poursuivre les demandes auprès de la SQ afin d'augmenter la présence policière sur le territoire de la municipalité.	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> <li>MRC de Montcalm (Comité sécurité publique)</li> </ul> Partenaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité de Saint-Esprit</li> </ul>	En continu	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des demandes sont transmises fréquemment à la SQ.</li> </ul>
8.2 Accroître le sentiment de sécurité des aînés.	8.2.1 Diffuser l'information et le formulaire de <i>Requête d'un citoyen ou d'un intervenant municipal</i> aux citoyens aînés.	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité de Saint-Esprit</li> </ul> Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>Organismes et associations de Saint-Esprit</li> </ul>	2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'information et le formulaire sont diffusés au moins 2 fois par année dans le bulletin municipal et sur la page Facebook de la municipalité.</li> <li>Les organismes et associations diffusent le formulaire à leurs membres.</li> <li>La municipalité offre un soutien aux aînés qui le souhaitent pour remplir le formulaire de requête.</li> </ul>

<p>8.3 Identifier les aînés isolés et en situation de vulnérabilité afin d'assurer leur sécurité.</p>	<p>8.3.1 Participer au déploiement du projet RADAR (Réseau actif de dépistage des aînés à risque) à Saint-Esprit.</p>	<p>Responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MRC de Montcalm</li> <li>• Municipalité de Saint-Esprit</li> </ul> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes et associations de Saint-Esprit</li> </ul>	<p>2023-2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une dizaine de citoyens, des représentants d'organismes et au moins deux membres du conseil municipal ont suivi la formation liée au projet RADAR.</li> </ul>
---	---	--	------------------	--